

A woman with short brown hair, wearing a purple top and a straw hat with a pink band, is seen from behind, looking towards a group of people in a stone courtyard. The scene is bright and sunny, with a stone wall on the left and a paved area on the right. The text 'PORTE SUD ARDÈCHE Tourisme' is overlaid in the upper center.

PORTE SUD
ARDÈCHE
Tourisme

Sélection groupes

COMPLÉMENT MAGAZINE 04

BIENVENUE

En Porte Sud Ardèche !



EXCURSIONS CLÉS EN MAIN

JOURNÉES COMPLÈTES

- 02** | **Nos incontournables**
À ne manquer sous aucun prétexte !
- 03** | **Terre époustouflante**
- 04** | **Terre d'histoire au patrimoine intense**
- 05** | **Terre de nature et d'aventures**
- 06** | **Terre de savoir-faire industriels**
- 07** | **Terre de saveurs gourmandes**

DEMI-JOURNÉES

- 08** | **Nos circuits à la demi-journée**



PRESTATIONS À LA CARTE

TERRE D'ARTISTES ET D'ARTISANS P.11

TERRE D'HISTOIRE AU PATRIMOINE INTENSE P.12

- 13** | **Châteaux de la Drôme**
- 14** | **Un éventail d'églises romanes**
- 15** | **Musées, quand l'histoire s'expose**
- 16** | **Préhistoire**
- 17** | **Nos villages à visiter**

TERRE DE NATURE ET D'AVENTURES P.21

TERRE DE SAVEURS GOURMANDES P.23

- 23** | **Visites et dégustations de vins**
- 25** | **Découverte du terroir**

TERRE DE SAVOIRS INDUSTRIELS P.26

Votre brochure groupes



AVANTAGES GROUPES

36 | Formulaire d'inscription

38 | Conditions générales de ventes

Les tarifs mentionnés dans ce livret sont ceux de 2023. Merci de vous rapprocher de votre office de tourisme l'année suivante.

VOTRE OFFICE DE TOURISME

28 | Horaires

29 | Comment venir ?

30 | Un territoire labellisé

30 | Carte touristique

Brochure A5 réalisée par :

Office de Tourisme Intercommunal
Porte Sud Ardèche

Immatriculé au registre des opérateurs de
voyages et de séjours IM007130004
SIRET : 529 103 526 000 18

Photos couverture :

© Nicolas Ansourian

Photos sommaire :

© Nicolas Ansourian

Réalisation cartographique :

P.31-32 © Marjorie Ponsard

Crédits photos :

© Nicolas Ansourian ; Tristan Zilberman ;
Michel Rissoan ; Matthieu Dupont ; Jimena
Flores ; Deuch'é Vita ; Musée de la Résistance
et de la Déportation ; MuséAl ; Cie Emilie
Valantin ; Semperfloris ; Musée des Sports de
Cruas ; Caveau des Vignerons Valvignères ;
La Vrille et le Papillon ; Maison Louis Latour ;
Domaine Olivier de Serres ; Musée de la
Lavande ; Grotte Chauvet 2 ; Grotte Saint-Mar-
cel ; Aven D'Orgnac ; Fabrique de Nougat
Arnaud Soubeyran ; CICP ; Château de Ver-
chaüs ; Caveau d'Alba la Romaine ; Muséum
de l'Ardèche ; Châteaux de la Drôme.

Publication Web :

Mars 2023

Les renseignements indiqués dans cette brochure sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications en cours d'année. Liste non exhaustive, adhérents uniquement. Tarifs à titre indicatif.

L'Office de Tourisme n'est pas responsable de la qualité de service des activités présentes. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

— JOURNÉES COMPLÈTES —

Excursions clés en main !

Que vous soyez entre ami(e)s, en famille ou en couple,
découvrez nos activités pour de nouvelles expériences
et des moments de partage.



Les incontournables de Porte Sud Ardèche

Laissez-vous séduire par les plus beaux détours en Sud Ardèche : deux sites patrimoniaux d'exception, un village médiéval pittoresque et un repas aux saveurs locales.

à partir de
42,00€ /pers*
(*Base : 20 pers)

JOURNÉE COMPLÈTE

MATIN *dès 9h30*

Visite guidée de l'Abbatiale Sainte-Marie (1)
OU

Visite guidée du Musée / site archéologique (2)
d'Alba-la-Romaine.

MIDI

Déjeuner dans l'un de nos restaurants spécialisés
en produits locaux.

APRÈS-MIDI *dès 15h30*

Visite guidée de la Grotte Chauvet 2 et visite libre
de la Galerie de l'Aurignacien (4)

OU

Visite guidée de la grotte Aven d'Orgnac et visite
libre de la Cité de la Préhistoire (5)

17h30 : *Fin de la journée*

Suggestion de menu

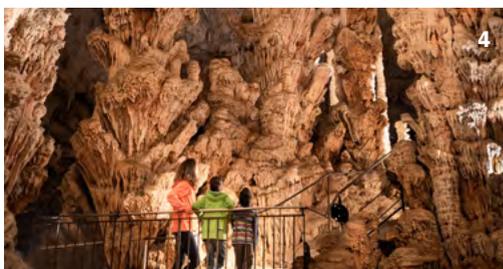
Panna Cota au St. Marcellin

Pavé de saumon sauce beurre blanc et gratin dauphinois

Tarte au chocolat

Boissons incluses/pers:

Kir, vin de pays et café compris



Entre culture et nature

Terre époustouflante

Une aventure unique et inoubliable entre Alba-la-Romaine et une randonnée en buggy le long des magnifiques chemins ardéchois.

MAX :
16 PERS

à partir de
98,00€ /pers*

JOURNÉE COMPLÈTE

MATIN dès 10h

Visite guidée du **village de caractère d'Alba-la-Romaine (1)** et du hameau de la Roche.



MIDI

Déjeuner dans l'un de nos restaurants partenaires.

APRÈS-MIDI dès 15h

Balade en buggy 4x4 (DUO) facile et confortable à piloter. Permis B obligatoire. (2)

Sensation garantie !

17h : Fin de la journée



Suggestion de menu

L'Ardèche en tarte fraîcheur.

Travers de porc, cuisson basse température. Entre terre et mer

Tarte ardéchoise **ou** Tarte citron revisitée

Vin de pays et cafés compris



Du Romain au Roman

Terre d'histoire au patrimoine intense

Naviguez de l'époque romaine à l'époque romane en découvrant les vestiges de l'ancienne cité antique d'Alba-la-Romaine suivie de la majestueuse Abbatale de Cruas.

JOURNÉE COMPLÈTE

à partir de
34,00€ /pers*
(*Base : 20 pers)

MATIN *dès 10h*

Visite guidée du **site antique d'Alba-la-Romaine** (1)
À 11h, visite libre du **Musé'Al**, musée présentant les collections d'objets découverts pendant les fouilles archéologiques (2)



1

MIDI

Déjeuner dans l'un de nos restaurants, cuisine locale et faite maison.

APRÈS-MIDI *dès 15h*

Visite guidée de l'**Abbatiale Sainte-Marie de Cruas** avec ses trésors : la tribune monastique, la crypte, la mosaïque, les chapiteaux romans. (3)



2

16h : *Fin de la journée*

Suggestion de menu

Assiette de charcuteries

L'incontournable caillette chaude et sa crique
Légumes frais de saison

Bolet d'Ardèche

Vin et café compris



3

Pleine nature

Terre de nature et d'aventures

Venez vous ressourcer et vous émerveiller en découvrant les multiples facettes d'une terre contrastée et préservée.

MAX :
10 PERS

à partir de
36,00€ /pers

JOURNÉE COMPLÈTE



MATIN dès 10h

Balade naturaliste pour observer et comprendre les merveilles du **Plateau du Coiron** (1)

12h30

Pique-nique composé de produits de terroir.



APRÈS-MIDI dès 13h30

Visite guidée proposée par **Semperfloris (herboristerie)** du jardin et des plantes médicinales avec sélection selon la saison. Présentation des espèces, de leurs propriétés et utilisations, dégustation (2)

Suggestion de pique-nique

Wrap de Poulet Ardéchois et ses crudités
Taboulé de Boulgour

Pain avec sa tomme de Chèvre du
GAEC du Vieux Chêne

Gourde de compote Ardéchoise aux marrons
ou autres parfums du moment

Moelleux au chocolat

Vin de Pays compris
couverts et gobelets fournis



Des industries et des hommes

Terre de savoir-faire industriels

Rencontrez les hommes et femmes qui travaillent dans nos industries, ils vous expliqueront leurs métiers et vous raconteront comment leurs usines ont contribué à la prospérité de ce territoire en vallée du Rhône.

à partir de
30,00€ /pers

MAX :
10 PERS

JOURNÉE COMPLÈTE



1

MATIN dès 10h

Visite guidée de la **Centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysse (1)** afin de comprendre comment ces immenses installations permettent de nous fournir en électricité.

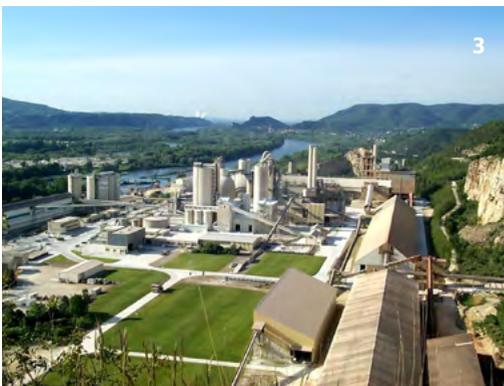
12h30

Déjeuner dans l'un de nos restaurants, cuisine locale et faite maison.

APRÈS-MIDI dès 14h00

Découverte de l'**usine de chaux Lafarge** de Cruas à travers un film et une visite de terrain (2)

17h00 : Fin de la journée



3

Suggestion de menu

Salade de caillette

Fricassée de poulet d'Ardèche, crème picodon
Gratin dauphinois

Coulant chocolat, coeur au marron

Kir, vin et café compris

Terroir

Terre de saveurs gourmandes

Le territoire Porte Sud Ardèche regorge de spécialités gastronomiques locales. Découvrez l'Ardèche avec vos yeux, mais aussi avec... vos papilles et émerveillez vos sens !

JOURNÉE COMPLÈTE

à partir de
37,00€ /pers*
(*Base : 20 pers)

MATIN dès 9h30

Visite guidée du **village de Valvignères**, dont l'étymologie vient de la bien nommée "Vallis Vinaria", la Vallée de la vigne gardant à ce jour de multiples traces de ce passé viti-vinicole (1). À 11h, Visite guidée et dégustation apéritive chez nos vignerons.

13h

Déjeuner dans l'un de nos restaurants valorisant les produits ardéchois.

APRÈS-MIDI dès 15h30

Visite guidée du **Musée et de la Fabrique de Nougats Arnaud Soubeyran** (2) **OU** Visite guidée du **Musée de la Lavande** (3)

16h : Fin de la journée

Suggestion de menu

Salade composée par le chef.

Coquelet rôti et pommes de terre rissolées

Pâtisserie tropézienne

Vin de pays et cafés compris



— DEMI-JOURNÉES —

Excursions clés en main !



Nos circuits à la demi-journée

DURÉE 3H

Hors du temps Cruas et Meysse



> Visite guidée de l'**Abbatiale Sainte-Marie** et
Visite guidée de l'église **Saint-Jean-Baptiste**.

TARIFS :

À partir de 8 € / pers* (*Base 20 pers)

Repas inclus : à partir de 27 €



DURÉE 3H

Village de caractère Alba-la-Romaine



> Visite guidée du **bourg médiéval** d'Alba et du
hameau de la Roche ; Visite guidée du **Château
d'Alba-la-Romaine**.

TARIFS :

À partir de 8,50 € / pers* (*Base 20 pers)

Dégustation de vin incluse à partir de 10 €

Repas inclus : à partir de 38 €



DURÉE 2H30

Terre d'histoire et d'artisans Saint-Vincent-De-Barrès



> Visite guidée du **village de caractère de
Saint Vincent de Barrès** puis démonstration d'un
savoir-faire artisanal.

TARIFS :

À partir de 4,00 € / pers* (*Base 20 pers)

Repas inclus : à partir de 34 €



DURÉE 3H

La vigne Alba-La-Romaine ou Valvignères



> Promenade commentée autour des **paysages
viticoles de Valvignères** ; Visite d'une **cave** et
dégustation à Alba-la-Romaine ou Valvignères.

TARIFS :

À partir de 6,00 € / pers* (*Base 20 pers)

Repas inclus : à partir de 33 €

— SUR MESURE —

Prestations à la carte !

Composez votre excursion sur mesure. En combinant visite guidée, activité de plein air et dégustation de votre choix, obtenez une journée unique et mémorable !



SUR-MESURE

Terre d'artistes et d'artisans



DURÉE 1H

LES ARTISANS CRÉATEURS SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

L'Association des Artisans Créateurs¹ accueille chaque visiteur curieux, avide de rencontre et de partage. Percer les secrets de ces artisans en allant à leur rencontre sous forme de visite-atelier.

1. Enlumineuse, créatrice de bijoux ou mobiliers en bois, relieuse, potières ...



DURÉE 1H

ATELIER TEMPS LIBRE SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

Atelier de création / conception de mobiliers et objet sur-mesure. Samuel Coste-Chauvin allie le bois, l'acier et des matériaux de récupération afin de proposer une gamme de produits adaptés pour l'intérieur.

PLAN 7 SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

Plan7, fabrication artisanale de skate-board en bois d'essence 100% française.

Sur-mesure

Terre d'histoire au Patrimoine intense

DURÉE 1H15

CHÂTEAU DE ROCHEMAURE ET SON BOURG FORTIFIÉ

Le château de Rochemaure, « la Roche Noire », étonnant vestige d'une forteresse du XIIème, est construit sur une cheminée volcanique et offre un point de vue unique sur la Vallée du Rhône.

Accès impossible en car, ou prévoir parcours d'1,5Km à pied ou à vélo. Chapelle Notre Dame des Anges à visiter en sus sur demande.



DURÉE 1H

CHÂTEAU D'ALBA

L'architecture de ce château a évolué avec l'Histoire : donjon du XIème, bâtiments Renaissance, façade en trompe l'œil du XIXème. A l'intérieur, des salles historiques sont meublées.



DURÉE 1H

CHÂTEAU DE VOGÜÉ

Venez découvrir les différentes parties intérieur et extérieur du château de Vogüé pour comprendre son histoire et son architecture. Visite décalée possible !





Châteaux de la Drôme

1

DURÉE 1H15



Château de Suze-la-Rousse

— PALAIS MÉDIÉVAL —

Dominant le prestigieux vignoble des Côtes-du-Rhône, imprégné de ce lieu et de ce terroir passionnant à travers une visite historique et sensorielle. Profitez du parc boisé aux nombreuses essences méditerranéennes, ainsi que son jeu de paume du 16e siècle.

Langues de visites possibles :
FR et EN



2

DURÉE 1H15



Château de Grignan

— RENAISSANCE EN PROVENCE —

Voyagez à travers 1000 ans d'histoire dans ce château entièrement meublé et marqué par l'illustre Marquise de Sévigné. Découvrez depuis ses terrasses un panorama époustoufflant sur la Provence et ses lavandes.

Langues de visites possibles :
FR et EN



3

DURÉE 1H



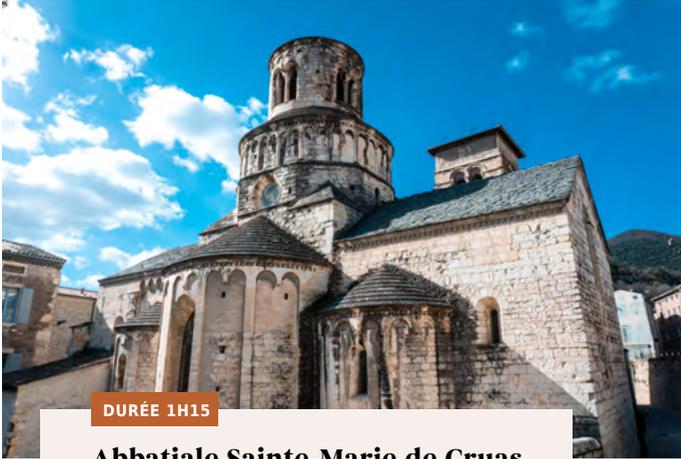
Château de Montélimar

— DES ADHÉMAR —

Entrez dans ce palais médiéval perché sur les hauteurs de la ville, témoin de prestigieuse lignée des Adhémar de Monteil. Admirez ce joyau d'architecture romane transformé en citadelle puis en prison.



Un éventail d'églises romanes



DURÉE 1H15

Abbatale Sainte-Marie de Cruas

Chef-d'œuvre de l'architecture romane, l'abbatale recèle de nombreux trésors : la crypte et son fabuleux bestiaire, une mosaïque, et surtout la rare tribune monastique et ses chapiteaux.

Visite reportée en cas de cérémonie religieuse. Nombreux escaliers. Dégustation de vins après visite possible sur demande en supplément



DURÉE 1H

Chapelle Notre-Dame-des-Anges

Entre roman et gothique, elle dégage un certain mystère entretenu par ses chapelles privées, le passage des pénitents blancs, le cimetière, et la copie d'un énigmatique carré magique.

Accès à pied ou à vélo (15min aller). Château de Roche-maure en supplément.



DURÉE 1H

Église-baptistère Saint-Jean-Baptiste

Nichée au coeur du vieux bourg, cette petite église romane et ancien site clunisien mérite un détour pour sa très rare cuve baptismale octogonale (VIe) et ses fresques (XVIe-XVIIIe).

Dégustation de vins après visite possible sur demande en supp.

Musées, quand l'Histoire s'expose...



DURÉE 1H-2H

ET SON SITE ARCHÉOLOGIQUE ALBA-LA-ROMAINE

Sur le site antique, découvrez les vestiges de la cité gallo-romaine Alba Helviorum, et son théâtre antique. Le musée présente les collections archéologiques avec une scénographie pédagogique.

*Visite guidée du musée
et/ou du site antique.*



DURÉE 1H

Musée de la Résistance et de la Déportation LE TEIL

Le musée transmet la mémoire des personnes déportées et rend hommage aux Résistants ardéchois ayant combattu pendant la Seconde Guerre Mondiale.

*Possibilité de visionner
un documentaire.*



DURÉE 1H

Musée des Sports CRUAS

Un espace ludique et interactif qui raconte l'Histoire et les grands moments du sport, grâce à une collection d'objets ayant appartenu à des sportifs de haut niveau.



DURÉE 1H15

Musée Olivier de Serres MIRABEL

Dans l'ancienne Bastide découvrez l'agriculture à partir des textes du Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs (XVIème), où Olivier de Serres nous fait partager sa passion pour l'agriculture et l'éducation des vers à soie.

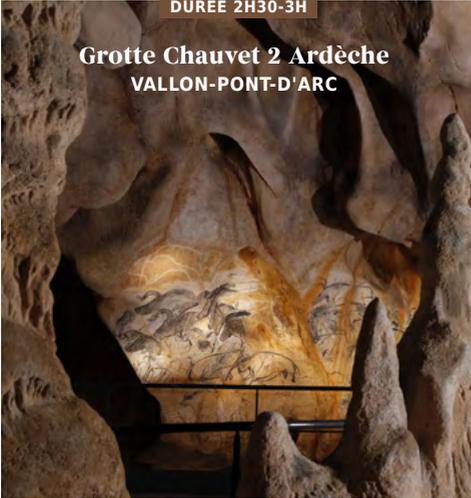
Dégustation comprise.



Préhistoire

DURÉE 2H30-3H

Grotte Chauvet 2 Ardèche VALLON-PONT-D'ARC

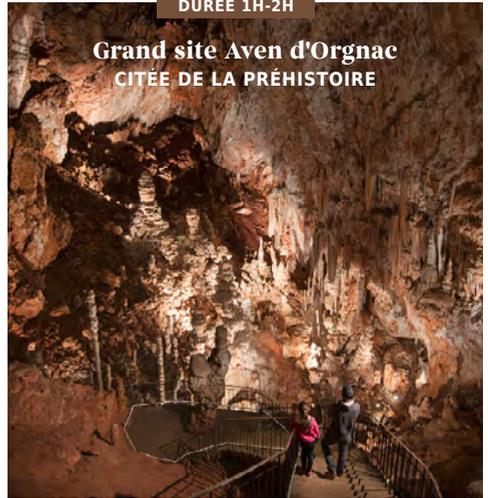


La Caverne, réplique de la grotte Chauvet, permet une immersion sensorielle à la découverte des premières œuvres d'art de l'humanité. L'exploration de l'univers préhistorique se poursuit dans la Galerie de l'Aurignacien.



DURÉE 1H-2H

Grand site Aven d'Orgnac CITÉE DE LA PRÉHISTOIRE



Ce musée ludique et tactile nous invite à balayer nos idées reçues sur la Préhistoire et l'Homme à travers ses collections d'objets historiques et des stands de manipulation.

Visite guidée de la grotte Aven d'Orgnac et/ou de la cité de la Préhistoire.



DURÉE 1H

Muséum de l'Ardèche BALAZUC



Plongez dans l'Univers spectaculaire des fossiles. L'évolution des paysages et des animaux durant 550 millions d'années vous est contée par nos guides.

Visite guidée du Muséum et ateliers de fouilles.



Prestations à la carte **Nos villages**

Explorer, respirer, Savourer... s'émerveiller !
Au cœur du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, des villages
entre Provence et Cévennes ardéchoises vous accueillent.





DURÉE 1H30

Alba-la-Romaine VILLAGE DE CARACTÈRE

Niché autour de son imposant château édifié au sommet d'un dyke basaltique, vous découvrirez le charme de l'enchevêtrement de ses ruelles mêlant basalte et calcaire et la riche histoire de cette cité médiévale bâtie au milieu d'une plaine viticole.

Possibilité de poursuivre la visite au hameau de la Roche. Thématiques possibles : « historique » ou « Les artistes d'Alba dans les années 1950 »



DURÉE 1H

Rochemaure VILLAGE DE CARACTÈRE

Hors du temps, Sa situation géographique en Vallée du Rhône, accolé à la Drôme en fait un ancien lieu stratégique. Partez à la découverte de ce village aux nombreuses facettes qui ne vous laissera pas indifférent.



DURÉE 1H

Saint-Vincent-de-Barrès VILLAGE DE CARACTÈRE

Bel exemple de bourg castral médiéval fortifié, il est agréable de s'y balader avec ses ruelles sinueuses, ses maisons bicolores en basalte et calcaire, ses passages voûtés et ses portes de défense.



DURÉE 1H

Valvignères VALLÉE DU VIN



Appelé à l'époque gallo-romaine « Vallis Vinaria » en raison des nombreux vignobles qui le recouvraient, il produit encore aujourd'hui un vin réputé. Le village a gardé son plan médiéval et possède des maisons vigneronnes.

Thématiques possibles : « historique » ou « Valvignères, entre vignes et patrimoine »



DURÉE 1H15

Aubignas AUX PIEDS DU MASSIF DU COIRON

Perché sur les contreforts du Coiron dans un écrin de verdure, il est encore entouré de ses remparts du Moyen-Âge. On aime se perdre dans les ruelles en admirant les maisons en basalte noir.

Thématiques possibles : « historique » ou « Aubignas, le basalte d'hier à aujourd'hui »



DURÉE 1H

Le Teil ET SON PATRIMOINE INATTENDU

La ville a connu un essor économique important dès le XVIème siècle, confirmé au XIXème siècle par de remarquables exploitations industrielles et ferroviaires.

Accès : la partie comprenant le quartier du Château s'adresse aux bons marcheurs.



DURÉE 1H

Saint-Thomé UN VILLAGE PERCHÉ

Perché sur son piton rocheux, ce charmant village, prisé des artistes peintres et sculpteurs, domine un paysage de collines et de vallées agricoles.

Accès impossible en car, ou prévoir parcours à pied de 20 min.



DURÉE 1H

Baix BRISE VIVIFIANTE

Les anciens quais du Rhône, la rue royale, la tour de l'horloge, témoignent de la prospérité de Baix au Moyen-Âge liée à sa position stratégique : au carrefour des voies terrestres et fluviales. Hannibal y aurait fait traverser son armée et ses éléphants agricoles.





DURÉE 2H

Viviers

PATRIMOINE REMARQUABLE

Classé secteur sauvegardé, évêché de l'Ardèche depuis le Vème siècle, commerçante, mais surtout puissante cité épiscopale, "la belle endormie" vous dévoilera les secrets de son passé au cours d'une balade depuis la ville basse jusqu'à la Cathédrale Saint-Vincent.

Accès impossible en car, ou prévoir parcours à pied de 20 min.



DURÉE 1H30-2H

Mirabel

PLATEAU DU COIRON

Appréciez "le lieu d'où la vue est belle", ce village perché avec sa tour en basalte, a été marqué par les guerres de religion.



DURÉE 2H

Saint-Montan

VILLAGE DE CARACTÈRE

Perché et lové au creu de deux vallées, le village est fondé sur un site médiéval. Totalement abandonné et en ruines en 1969, l'ensemble féodal est entièrement restauré grâce à l'intervention de bénévoles dans le respect des techniques et des matériaux d'autrefois.



Balades nature

DURÉE 1H

GROTTE SAINT-MARCEL Rivière Souterraine



Au cœur des Gorges de l'Ardèche, la grotte de Saint-Marcel séduit par l'ampleur de ses galeries et la richesse de ses concrétions, dont l'envoûtante cascade de Gours unique en Europe.



DURÉE 1H

GROTTE AVEN D'ORGNAC Grand site de France



Véritable cathédrale souterraine, la Grotte dévoile un site naturel d'exception. Un patrimoine minéral extraordinaire et unique par ses volumes.

> Visite libre de la Cité de la Préhistoire incluse (compter 1h de plus).



DURÉE 3H

BALADE AU COEUR DU COIRON Saint Pierre la Roche



Observer et comprendre les richesses naturelles que recèle ce plateau : ses formations géologiques, ses espèces végétales et animales ainsi que ses paysages d'exception qui ont façonné les modes de vie des hommes.

> **Parcours de 6 km. Modulable selon le niveau.**

DURÉE 3H

GISEMENT DE DIATOMITE Saint-Bauzile



Ici, les diatomites abritent des momies de 8 millions d'années, l'un des plus impressionnants sites fossilifères français.

> **Atelier initiation aux fouilles inclus**

DURÉE 3H

BALADE AU COEUR DES VIGNES Valvignères



Le vignoble de Vallis Vinaria, la Vallée de la vigne, prospère depuis l'Antiquité. Observons les liens étroits entre histoire, paysage et terroir avec la vigne comme fil conducteur.

> **Parcours pédestre de 4 Km. Modulable selon niveau.**





Visites des Caves et dégustations



DURÉE 1H30- 2H

CAVEAU DES VIGNERONS Alba-la-Romaine



Cette cave coopérative rassemble des vignerons d'Alba la Romaine et de ses alentours. En compagnie d'un(e) vigneron(ne) et d'une personne du caveau vous découvrirez les différents cépages cultivés et dégusterez 5 vins.

> A la fin de la visite repartez avec votre bouteille en cadeau !



DURÉE 1H30

LE CAVEAU DES VINS DE L'ESCOUTAY Alba-la-Romaine



Visite du domaine familial avec sa cave de vignification selon différentes méthodes. Dégustation des crus dont les noms sont issus de leur parcelle d'origine.



DURÉE 1H30

MAISON LOUIS LATOUR Alba-la-Romaine



Maison respectée en Bourgogne, elle s'est implantée en Ardèche afin de produire du Chardonnay. Découvrez les technologies de pointes utilisées pour la vinification, et dégustez les fruits de la récolte.



DURÉE 1H30

CAVEAU DES VIGNERONS Valvignères



Fondée en 1952, la cave vinifie et commercialise la production de 86 coopérateurs (Valvignères, St Thomé et Gras) sur une superficie de 470 hectares, soit de 25000 à 30000 HL de vin. Vin rouge et vins blanc (Chardonnay, Sauvignon blanc, Viognier).



Découverte du terroir

DURÉE 1H30

DOMAINE OLIVIER DE SERRES Mirabel



Ce personnage emblématique de l'Ardèche, père de l'agronomie et de l'agriculture moderne vous ouvre les portes de son domaine pour découvrir son histoire mais aussi ses produits du terroir. La visite se termine par une dégustation.

> Possibilité de visite commentée «Vie et Oeuvre d'Olivier de Serres» Possibilité de visite du musée ; découverte des secrets du Picodon entre février et novembre uniquement.



DURÉE 1H

MUSÉE DE LA LAVANDE Saint-Remèze



Au cœur des champs de lavandes, plongez dans l'univers merveilleux des couleurs et des senteurs : table de senteurs, alambics, outils... Assistez à l'extraction de l'huile essentielle par une distillation artisanale de la fleur.

> Ouvert de mars à la Toussaint.



DURÉE 1H

MUSÉE ET FABRIQUE DE NOUGAT Arnaud Soubeyran



La visite ludique et savoureuse de ce musée dévoile les secrets de l'histoire de la recette du nougat de Montélimar.

> Fabrication en directe de 10h à 13h30 et dégustation.



DURÉE 1H30

SEMPERFLORIS Saint-Martin-sur-Lavezon



Visite guidée proposée par Semperfloris (herboristerie) du jardin et des plantes médicinales avec sélection selon la saison. Présentation des espèces, de leurs propriétés et utilisations, dégustation.

Terre d'industrie

DURÉE 2H-4H

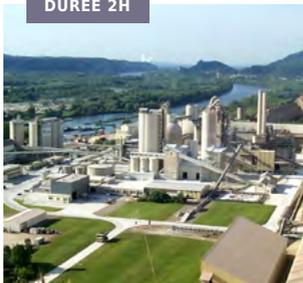


CENTRALE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EDF CRUAS-MEYSSE

Tous les secrets de fonctionnement d'une centrale et des modes de production d'électricité sont décryptés avec pédagogie.

> **Visite des extérieurs et conférence (2h) ou Visite des installations, turbine, salle de pilotage (3h, réservation 1 mois avant).**

DURÉE 2H



USINE LAFARGE-CIMENT CRUAS

Découvrez l'usine de chaux Lafarge de Cruas à travers un film et une visite de terrain.

> **Uniquement pour les groupes de 10 pers maximum.**



DURÉE 2H



LE BASALTE D'HIER À AUJOUR'HUI AUBIGNAS

L'histoire du village a toujours été liée au basalte, extrait du Coiron. Aux XIXe et XXe siècle, la carrière d'Aubignas amène la prospérité.

DURÉE 1H



DÉCOUVERTE DE LA PASSERELLE HIMALAYENNE ROCHEMAURE

Découverte à pied de la passerelle himalayenne de Rochemaure, de l'histoire du Rhône sur la Viahôna.

DURÉE 2H



MUSÉE EUROPÉEN DE L'AVIATION ET DE LA CHASSE MONTÉLIMAR

Admirez plus de 60 avions de chasse de fabrication de toute nationalité. Le musée présente aussi des transmissions, une Caravelle et le cockpit d'un DC7.

Votre Office de Tourisme **Porte Sud Ardèche**



BIENVENUE EN Porte Sud Ardèche !

Le territoire s'étend sur 15 communes de la *Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron*. De la vallée du vin au plateau du Coiron, des berges du Rhône aux forêts retirées, Porte Sud Ardèche est un concentré de paysages singuliers et époustouffants.

NOS BUREAUX D'INFORMATION VOUS ACCUEILLENT



LE TEIL OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**Place Pierre Sémard
07400 - Le Teil**

Du 02 janv au 31 mars 2023
et du 06 juin au 22 décembre 2023 :
Du lundi au vendredi 9h30-12h /
14h-17h.

Du 03 avril au 30 juin 2023
et du 01 septembre au 04 novembre
2023 :
Du lundi au samedi 9h30-12h /
14h-17h.

Du 01/07 au 31/08/2023 :
Du lundi au samedi 9h30-12h /
14h-18h.

Fermé les lundi de Pâques, 1er mai, lundi de Pentecôte et 1er novembre. Fermé du 26 décembre au 1er janvier inclus.



**CRUAS
OUVERT TOUTE L'ANNÉE**

**1 Place de la Liberté
07350 - Cruas**

Du 02 janvier au 31 mars
2023 et du 06 novembre au
22 décembre 2023 :
Du lundi au vendredi 9h30-
12h30 / 14h-17h.

Du 03 avril au 30 juin 2023
et du 01 septembre au 04
novembre 2023 :
Du lundi au samedi 9h30-
12h30 / 14h-17h.

Du 01 juillet au 31 août 2023 :
Du lundi au samedi 9h30-
12h30 / 14h-18h.
Dimanche 9h30-12h30.

Fermé le lundi de Pâques,
1er mai, 1er Novembre.
Fermé du 26 décembre au 1er
janvier inclus.



**ALBA-LA-ROMAINE
OUVERT D'AVRIL À OCTOBRE**

**118 Rue du Barry
07400 - Alba-la-Romaine**

Du 01 avril au 29 avril 2023 et du 02
octobre au 04 novembre 2023 :
Lundi, mercredi et vendredi
14h-17h.
Samedi 10-12h / 14h-17h.

Du 01 mai au 31 mai 2023 :
Du lundi au samedi 10h-12h et
14h-17h.

Du 01 juin au 30 juin 2023 et du 01
sept au 30 sept 2023 :
Lundi au samedi 10-12h / 14h-17h.
Dimanche 10h-12h30.

Du 01 juillet au 30 août 2023 :
Lundi au samedi 10h-13h / 14h-18h.
Dimanche 10h-13h.

Fermé le lundi de Pâques, 1er mai
et 1er novembre.
Fermé du 06 nov au 31 mars inclus.

 **NOUS JOINDRE : 04 75 49 10 46**

contact@sudardecheturisme.com



4 Photos © WOOH Photographie / Nicolas Ansourian

www.sud-ardeche-tourisme.com



VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS OU RECEVOIR LA DOCUMENTATION PAR COURRIER ?

Contactez Annick

04.75.49.10.46 / contact@sudardechetourisme.com

VOUS VOYAGEZ EN GROUPE ?

Contactez Charlotte - Service réceptif

04.75.49.10.46 / groupe@sudardechetourisme.com

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PARTENAIRE DE L'OFFICE ?

Contactez Cathy

04.75.49.59.20 / partenaires@sudardechetourisme.com

Comment venir ?



PAR LA ROUTE

En provenance de Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, vous empruntez l'**autoroute A7** puis la sortie 17 ou 18 **Montélimar**. Suivre Le Teil.

En provenance de Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, Mende, vous récupérez la **Nationale N102** en direction de **Aubenas** puis de **Le Teil**.



EN TRAIN

Les gares les plus proches sont : **Gare de Montélimar** centre-ville à 10 minutes de Le Teil, **Gare de Valence ville** à 45 minutes. **Valence gare TGV** à 50 minutes. Possibilités de liaisons entre les gares de Valence et la gare de Montélimar.

www.sncf.com



EN BUS

Lignes 74,76 en provenance de Valence TGV, Montélimar et Aubenas, Vallon-Pont-d'Arc.

Lignes 18,19,20 en provenance de Montélimar et Pont-Saint-Esprit, Privas, Saint-Thomé.



À VÉLO

Par la **ViaRhôna** en provenance du Lac Léman ou de la Méditerranée. Par la **Voie Douce de la Payre** en provenance de Privas ou de Le Pouzin.



EN AVION

Les aéroports les plus proches sont : Aéroport de **Nîmes** à 1h20. Aéroport de **Gre noble** à 1h40. Aéroport de **Lyon** à 1h50. Aéroport de **Marseille Provence** à 1h40. Aéroport de **Montpellier Méditerranée** à 1h40.

UN TERRITOIRE LABELLISÉ

Pays d'Art et d'Histoire



Délivré par le Ministère de la Culture. Ce label est attribué sur la base d'un patrimoine riche et varié, mais surtout, d'un projet ambitieux pour le protéger et le mettre en valeur. Sur le département de l'Ardèche, seul le territoire du Vivarais méridional détient ce label. Votre destination touristique Porte Sud Ardèche fait donc partie des plus de 190 collectivités détentrices du Label *Ville ou Pays d'art et d'histoire*.

COMPRENDRE L'HISTOIRE

Le Pays d'Art et d'Histoire délivre des livrets explicatifs sur chaque patrimoine bâti. Une manière de découvrir plus en détail l'histoire et la richesse qui en découle. *Livrets gratuits disponibles sur notre site internet ou dans nos boutiques.*



www.vivaraismereidional.fr

Vignobles et Découvertes



Le Sud Ardèche a obtenu le label *Vignobles et Découvertes* en mars 2017. Ce label attribué par Atout France distingue les destinations proposant une offre complète sur la thématique du vignoble, et de qualité. Aujourd'hui 178 structures sont engagées pour la destination Sud Ardèche dont 12 sont sur notre territoire Porte Sud Ardèche.

www.lesvinsdardeche.com

GUIDE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL



3 Villages de Caractère



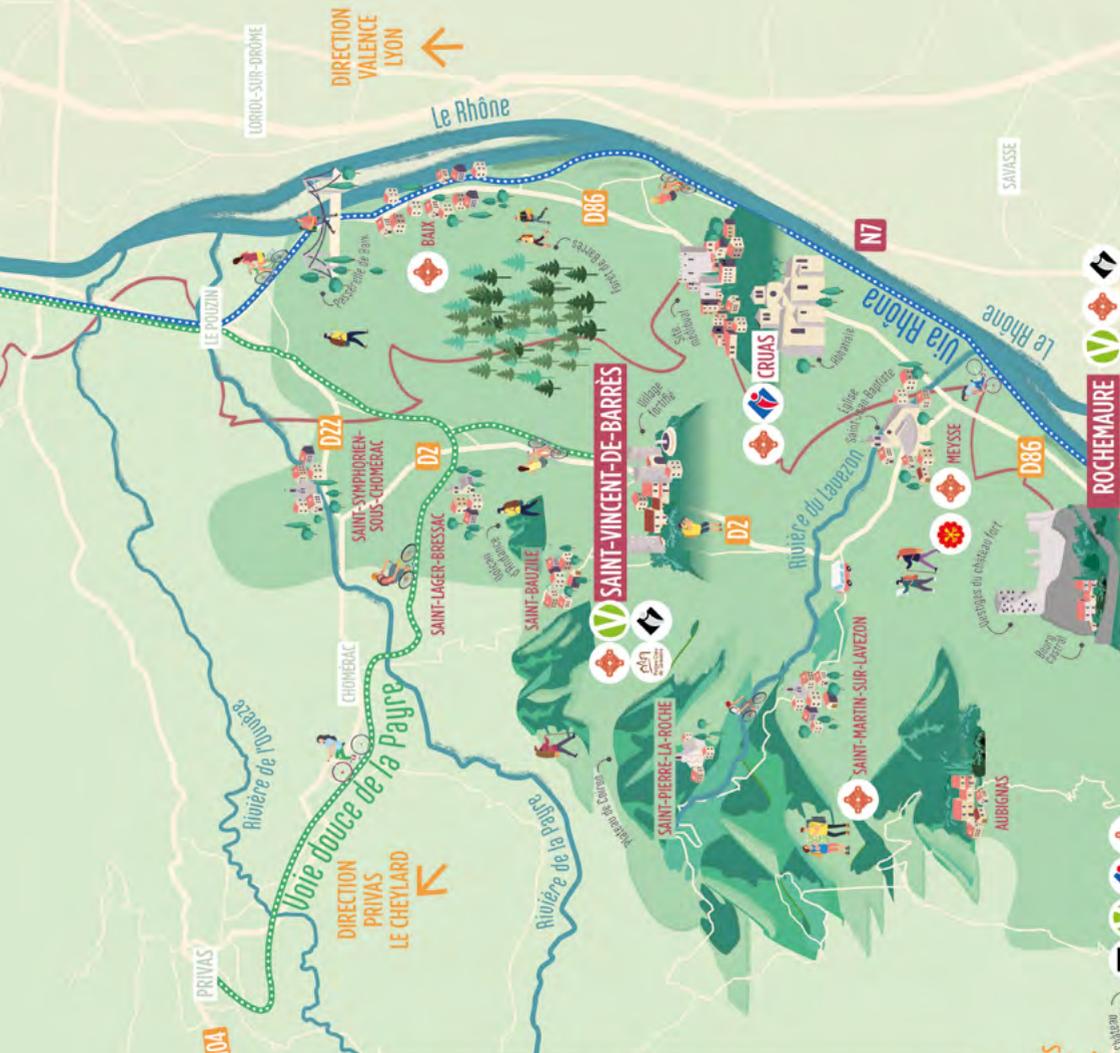
Le label *Villages de Caractère* est un label délivré par le département de l'Ardèche. 21 villages sont labellisés se distinguant ainsi par leur authenticité, la richesse de leur patrimoine naturel et architectural et les savoir-faire et traditions qui s'y rattachent. En destination Porte Sud Ardèche c'est 3 villages de caractère ! Retrouvez le village d'Alba-la-Romaine en page 2, le village de Rochemaure en page 9 et le village de Saint-Vincent-de-Barrès en page 17. **Pour en savoir plus, récupérez le guide des Villages de Caractère dans nos bureaux d'information !**

Vallée de la Gastronomie

LE VOYAGE GOURMAND

La Vallée de la Gastronomie imagine un voyage gourmand en longeant l'Historique Nationale N7. Producteurs, terroirs, savoir-faire et visites insolites gustatives et olfactives sont les mots d'ordre à travers des expériences inédites.

www.valleedelagastronomie.com



PORTES SUD ARDÈCHE
Tourisme

au cœur du Pays d'Art et d'Histoire

- Office de Tourisme
- Point d'information
- Label Monuments-Historiques de France
- Fédération Européenne Sites Clunisiens
- Label Musée de France
- Label Villages de Caractères d'Ardeche
- Label Petites Cités de Caractère
- Voie cyclable ViaRhona
- Voie douce de la Payre
- Rivière
- GR 42
- Fleuve
- Echelle 1 km

DIRECTION AUBIGNAS
WALS LES BAINS

N102

REPLIQUER POUR LA SAINTÉ



SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS



ROCHEMAURE



ALBA-LA-ROMAINE

**AVENTURES ET VOYAGES
DANS LE TEMPS POUR
DÉCOUVRIR AUTREMENT !**

LES TRAVERSÉES D'HELVIA ET BERGUISE

Bonne nouvelle Berguise !
Les clefs que nous avons trouvées,
ouvriront les portes de
nombreux villages !
Où est-ce-qu'elles vont
nous emmener ?

**Scannez-moi pour accéder
à la collection des livrets en ligne !**



**À découvrir : Saint-Vincent-de-Barrès,
Rocheaure et Saint-Thomé !**



L'édition 2023

*du magazine de l'Office de
Tourisme Porte Sud Ardèche
est disponible !*

Carte d'identité du territoire, ce magazine laisse la part belle aux visuels comprenant le top de la destination. Entre Alba-Helvorum, la vallée du Vin, mais encore ces villages au patrimoine hors du temps et la découverte des berges du Rhône à vélo, les activités de loisir, l'artisanat, les saveurs d'ici pour éveiller nos papilles ainsi que les événements à vivre.

Consultez et/ou téléchargez la version en ligne sur : www.sud-ardeche-tourisme.com



Un magazine conçu spécialement pour préparer votre séjour, traduit intégralement en anglais, et qui met en avant les lieux à découvrir, les informations pratiques, et toutes les activités proposées pour profiter de votre séjour.

Un plaisir, transcrit sur le papier, que l'Office de Tourisme vous invite à découvrir et faire découvrir, à votre tour.

Avantages groupes

Laissez-vous Emerveiller par l'Ardèche en toute simplicité grâce à notre service groupe "Porte Sud Ardèche" !

Cette brochure 2023 vous propose :

- > 6 journées clés en mains
- > 4 demi-journées
- > plus de 50 prestations à la carte pour vous permettre de découvrir le meilleur de l'Ardèche à votre rythme et selon vos envies.

Toutes nos propositions sont modulables pour créer votre propre journée sur mesure !

UN PANEL DE LABELS, VOUS GARANTISSANT DES PRESTATIONS DE TRÈS GRANDE QUALITÉ





OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
PORTE SUD ARDÈCHE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION **EXCURSION GROUPE**

L'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours, organise sur demande vos visites et vos journées d'excursion en groupe **(à partir de 10 personnes)**

Ce formulaire permet de faire une demande de réservation. Merci de cocher au dos les prestations souhaitées et de nous le renvoyer afin que notre équipe puisse vous proposer un devis.

COORDONNÉES

Date souhaitée : Heure d'arrivée souhaitée :

Nombre de personnes :

Nom de votre association/groupe :

Nom du responsable :

Adresse postale :

Numéro(s) de téléphone (fixe et/ou mobile) :

Mail :

Le :

A :

Nom, Prénom, précédé de la mention "Bon pour accord"

Signature

FORMULAIRE À RETOURNER, ACCOMPAGNÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES SIGNÉES À :
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PORTE SUD ARDÈCHE

PAR EMAIL
groupes@sudardecheturisme.com **Charlotte BRUNEL**

PAR COURRIER
PLACE PIERRE SEMARD - 07400 LE TEIL

EXCURSIONS THÉMATIQUES « CLÉ EN MAIN »

JOURNÉES COMPLÈTES

Les incontournables du Sud Ardèche P03

MATIN <small>AU CHOIX</small>	Village de Caractère de Saint-Vincent-de-Barrès Musé'Al + Village de Caractère d'Alba-la-Romaine
APRÈS-MIDI <small>AU CHOIX</small>	Grotte Chauvet 2 Grotte de l'Aven d'Orgnac - Cité de la Préhistoire

Terre d'histoire au patrimoine intense P04

Terre de nature et d'aventures P05

Terre de saveurs gourmandes P06

APRÈS-MIDI <small>AU CHOIX</small>	<input type="radio"/> Musée et Fabrique de Nougat Arnaud Soubeyran
	<input type="radio"/> Musée de la Lavande

Terre de savoir-faire industriels P07

DEMI-JOURNÉES P.09

Village de Caractère d'Alba-la-Romaine

Hors du temps, Cruas et Meysse

Terre d'histoire et d'artisans à Saint Vincent de Barrès

La vigne à Alba la Romaine ou Valvignères

COMPOSEZ VOTRE EXCURSION PERSONNALISÉE AVEC LES PRESTATIONS « À LA CARTE »

TERRÉ D'HISTOIRE AU PATRIMOINE INTENSE

Terre d'Artistes et d'Artisans P11

Les artisans créateurs (SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS)
Atelier Temps libre /plan 7 (SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS)

À l'assaut de nos châteaux P12 > P13

Château de Rochemaure
Château d'Alba-la-Romaine
Châteaux de la Drôme
Château de Vogüé

Un éventail d'Églises romanes P14

Abbatiale Sainte-Marie (CRUAS)
Église Baptistère Saint Jean-Baptiste (MEYSSE)
Chapelle Notre-Dame-des-Anges (ROCHEMAURE)

Musées, quand l'histoire s'expose P15

Musée archéologique Musé'Al (ALBA-LA-ROMAINE)
Musée de la Résistance et de la Déportation (LE TEIL)
Musée des Sports (CRUAS)
Musée Olivier de Serres (MIRABEL)

Préhistoire P16

Grotte Chauvet 2 - UNESCO (VALLON PONT D'ARC)
Grotte Aven Orgnac - Grand Site de France (ORGNAC L'AVEN)
Muséum de l'Ardèche (BALAZUC)

Nos villages à visiter P17 > P20

Alba-la-Romaine : bourg médiéval et la Roche
Aubignas : village médiéval et exploitation du basalte
Baix : les anciens quais et vestiges médiévaux
Le Teil : du Moyen-Âge à l'ère industrielle
Mirabel : sa tour et le village médiéval
Rocheaure hors du temps
Saint-Montan : bourg historique reconstruit
Saint-Thomé : village perché médiéval
Saint-Vincent-de-Barrès : perché et fortifié
Valvignères : ses vestiges médiévaux
Valvignères : Entre vignes et patrimoine
Viviers : cité épiscopale

TERRÉ DE NATURE ET D'AVENTURES

Balade nature P21

Grotte de l'Aven d'Orgnac (ORGNAC L'AVEN)
Grotte Saint-Marcel (BIDON)
Balade au cœur du Coiron (SAINT-PIERRE-LA-ROCHE)
Balade au cœur du paysage viticole (VALVIGNÈRES)
Gisement de diatomite (SAINT BAUZILE)

TERRÉ DE SAVEURS GOURMANDES

Visite des caves et dégustation P23 > P24

Caveau des Vignerons (ALBA-LA-ROMAINE)
Le caveau des vins de l'Escoutay (ALBA-LA-ROMAINE)
Maison Louis Latour (ALBA-LA-ROMAINE)
Caveau des Vignerons (VALVIGNÈRES)
Dégustation de vins d'Ardèche, hors les murs

Balade à la ferme et autres activités P25 > P26

Visite du Domaine Olivier de Serres (MIRABEL)
Musée de la Lavande (SAINT-REMÈZE)
Musée et fabrique de Nougats (MONTÉLIMAR)
Semperfloris - Herboristerie (SAINT-LAGER-BRESSAC)

TERRÉ DE SAVOIR-FAIRE ET D'INDUSTRIE

Terre d'industries P26

Centrale Nucléaire EDF (CRUAS-MEYSSE)
Usine Lafarge - Ciments (CRUAS)
Passerelle Himalayenne (ROCHEMAURE)
Le Basalte d'hier à aujourd'hui (AUBIGNAS)
Musée Européen de l'Aviation de chasse (MONTÉLIMAR)

Le :

Nom et prénom, précédé de la mention « Bon pour accord »

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS DE VENTE – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PORTE SUD ARDECHE

Il est précisé en application à l'article L211-1 modifié par la LOI N°2009-888 du 22 juillet 2009 – art.L qui l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche est titulaire d'une immatriculation délivrée par ATOUT France n° IM007130004 depuis le 23/07/2013.

L'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche dispose d'une garantie financière délivrée par GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT 8-10, rue d'Astorg 75008 PARIS, en conformité avec les articles L.211-18 et R.211-26

à R.211-34 du Code du Tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015 relatif aux conditions de fixation de la garantie financière des agents de voyages et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours. L'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche a contracté une assurance de responsabilité civile auprès de la SMACL Assurances, 141 avenue Salvador Allende 79031 NICORT Cedex 9, conformément aux articles L.211-18 et R.211-35 à R.211-40 du code du tourisme.

Article L211-1 : Les organismes locaux de tourisme bénéficiant du soutien de l'Etat, des collectivités territoriales ou de leur groupement peuvent se livrer ou apporter leur concours, dans l'intérêt général, à des opérations mentionnées au 1, dès lors que celles-ci permettent de faciliter l'accueil ou d'améliorer les conditions de séjour des touristes dans leur zone géographique d'intervention.

Article R211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestation de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu par l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2

Article R211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort, et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, en cas notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions, et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas

d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-10, et R211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

Article R211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant, et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés, les dates et les lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées, ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjours lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou les prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

BUREAUX D'INFORMATION

Le Teil, Place Pierre Sémard
Alba-Ile-Romaine, 113 rue du Barry
Cruas, 1 Place de la Liberté

CONTACT

04.75.49.10.46
contact@sudardchetourisme.com
www.sud-ardèche-tourisme.com

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : (a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur, ou à défaut, les noms, adresses, et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; (b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse que à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- Soit réclame son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

Soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 : Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- Soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R211-4.

Article R211-12 : Les dispositions des articles R211-3 à R211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L.211-1

Article R211-13 : L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R211-6 après que la prestation a été fournie.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'EXCURSIONS TOURISTIQUES PAR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PORTE SUD ARDECHE

Article 1 : Conclusion du contrat de vente.

Le programme élabore en accord avec le client, ainsi que son prix proposé par l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche, validés par un contrat de vente par le client implique son acceptation dans les conditions générales et particulières de vente ainsi que des informations et réserves indiquées dans la pochette « Excursions groupes ».

Article 2 : Prix.

Les prix publiés dans les outils de communication (site internet, pochette) ou les prix négociés entre le client et l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche indiquent précisément pour chaque excursion les prestations comprises dans les prix proposés. Ils ne comprennent pas tous les services antérieurs ou postérieurs au départ de l'excursion, ainsi que toute dépense à caractère personnel effectuée au cours de l'excursion. Aucune contestation sur le prix du circuit ne pourra être prise en considération à la fin du circuit. Il appartient au client d'apprécier avant sa réservation si le prix de l'excursion lui convient en acceptant le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire. Le tarif des excursions indique un prix TTC par personne, pour un groupe constitué sur la base du nombre mentionné. Il comprend : l'entrée aux sites énoncés par le programme, les visites guidées menées par l'une des guides conférencières de l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche, les dégustations mentionnées dans le programme, et le déjeuner (menu selon restaurant). Il ne comprend pas : le transport, l'hébergement, l'accompagnement, les assurances, les dépenses personnelles, et les extras non mentionnés au programme établi par l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche en accord avec le client.

Article 3 : Réservez visites guidées

Toute demande pour un groupe devra être adressée et confirmée par écrit (courrier ou e-mail) au Service Réceptif. En fonction de la disponibilité des différents prestataires sollicités, le Service Réceptif fera parvenir au client un devis dans les meilleurs délais. Pour toute réservation relative à une excursion à la journée, le client doit verser au moment de l'inscription un acompte de 30% du montant total jusqu'à 3 semaines avant le départ, et 100% du montant total au plus tard le jour de l'excursion. Le client n'ayant pas versé l'acompte prévu est réputé avoir annulé sa réservation sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. La réservation deviendra effective à réception par le Service Réceptif du contrat de vente et des présentes conditions générales de vente signés par le client accompagné du règlement de l'acompte respectant les délais et montants notifiés dans le contrat de vente (le client aura pris connaissance des conditions générales et particulières de vente). Le nombre précis de participants devra être communiqué par le client à minima 8 jours avant la prestation.

Pour toute réservation moins de 8 jours avant la date de la prestation, la totalité du règlement sera expressément demandée à la réservation. Si le jour du départ, le nombre définitif de participants (personnes du groupe) est supérieur au nombre réservé, l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche se réserve le droit de refuser les clients supplémentaires si la capacité d'accueil prévue est insuffisante. De plus, la majoration correspondante au tarif en vigueur sera appliquée le cas échéant. Le complément du règlement se fera par chèque sur place auprès du personnel du Service Réceptif de l'Office de Tourisme. Si inversement, jour du départ le nombre définitif de participants (personnes du groupe) est inférieur au nombre réservé et confirmé 8 jours à l'avance, l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche ne pourra pas procéder au remboursement.

Article 4 : Règlement du solde.

Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci 8 jours avant le début de la prestation. Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due et ceci au plus tard le jour de la prestation.

Si le client n'a pas versé le solde à la date convenue, l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche appliquera des taux de pénalité de retard ou de non-paiement d'un montant de 40€

BUREAUX D'INFORMATION

Le Tell, Place Pierre Sémard
Alba-la-Romaine, 118 rue du Barry
Cruas, 1 Place de la Liberté

CONTACT

04.75.49.10.46
contact@sudardechetourisme.com
www.sud-ardeche-tourisme.com

Article 5 : Bons d'échange et informations utiles.

Dès réception du contrat de réservation dûment signé et de l'acompte de 30% du montant total de la prestation, l'Office de Tourisme Intercommunal adressera au responsable les bons d'échange pour l'ensemble du groupe que celui-ci remettra aux différents prestataires. L'Office de Tourisme Intercommunal adressera également toutes les informations utiles au bon déroulement de l'excursion.

Article 6 : Annulation du fait du client.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) à l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche, ou à défaut, par tout écrit, y compris télécopie (fax) et courrier électronique. Toute annulation du fait du client donnera lieu à des frais à la charge du client, soit 30% du montant total de la prestation (correspondant à l'acompte). En cas de non présentation du client, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 7 : Interruption de la prestation du fait du client.

En cas d'interruption de la prestation du fait du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 8 : Annulation du fait de l'Office de Tourisme Porte Sud Ardèche.

Toute annulation du fait de l'Office de Tourisme Porte Sud Ardèche pour toute autre cause que la force majeure donnera lieu au remboursement intégral des sommes versées par le client. Ces dispositions ne s'appliquent pas si le client a accepté dans le cadre d'un accord amiable une prestation de substitution. Un report ou une prestation de substitution sera défini par l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche.

Article 9 : Modification par l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche d'un élément substantiel du contrat de voyage.

Lorsqu'avant la date prévue du début de la prestation l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut sans préjudice des recours en réparation du préjudice éventuel subi, et après en avoir été informé par l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche :

- soit résilier le contrat et obtenir sans pénalités le remboursement de l'acompte versé ;
- soit accepter la modification ou la substitution de lieux de prestation proposée. Un avenant au contrat de voyage est alors signé par les parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes éventuellement encore dues par le client et si le paiement déjà effectué excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client avant le début de la prestation.

Article 10 : Empêchement pour l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche de fournir au cours de l'excursion les prestations prévues.

Si au cours du circuit, l'Office de Tourisme Intercommunal se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des prestations prévues au contrat représentant une part importante du prix, l'Office de Tourisme Intercommunal proposera une prestation en remplacement de celle prévue en supportant les frais éventuels de supplément de prix. Si la prestation acceptée par le client est de qualité inférieure, l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche remboursera au client la différence de prix au plus tard à la fin du circuit.

Cette clause n'est pas applicable en cas de force majeure empêchant l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche de fournir la prestation réservée par le client. Ce dernier devra supporter les changements imposés par le cas de force majeure.

Article 11 - Force majeure.

11-1 On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit les voyageurs, soit l'agence ou les prestataires de services impliqués dans la réalisation du voyage, de l'exécution d'une ou des prestations(s), d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, de manifestations, du personnel hôtelier, de conditions climatiques (intempéries, tempêtes...), des conditions hydrologiques (crues, inondations...), fermeture d'établissements, et géographiques.

11-2 La survenance d'un cas de force majeure suspend les obligations des présentes affectées par ce dernier et exonère de toute responsabilité la partie qui aurait dû exécuter l'obligation ainsi affectée. Le prestataire se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas de force majeure et d'en modifier la date. Si le prestataire se trouve dans l'obligation d'annuler la prestation avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité lui sera proposé.

Article 12 : Informatique et libertés.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement informatique de votre inscription. Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée vous bénéficiez du droit d'accès et de modification des informations vous concernant que vous pouvez exercer auprès de l'Office de Tourisme Porte Sud Ardèche ou par mail à contact@sudardecchetourisme.com. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations.

Article 13 : Photos / Illustrations / Propriété intellectuelle.

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.

Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site www.sud-ardeche-tourisme.com causant un préjudice quelconque à l'Office du Tourisme Porte Sud Ardèche ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

Article 14 : Responsabilité.

Conformément à l'article L.211-16 du Code du tourisme, l'office de tourisme est l'unique interlocuteur du Client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions particulières de vente.

L'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche ne peut être tenu pour responsable en cas de force majeure ou de cas fortuit ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation de l'excursion et qui empêcherait l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche d'exécuter pleinement ou partiellement ses obligations. L'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche a souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle auprès de la **SMACL Assurances, 141 avenue Salvador Allende, 79031 NIORT Cedex 9**. Le client quant à lui est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est donc invité à souscrire une assurance de responsabilité civile.

Article 15 : Réclamations, litiges.

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche par LRAR dans les cinq jours qui suivent la fin de la prestation. En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative qui s'efforcera de trouver un accord amiable. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive des juridictions de la ville de Privas.

N° d'immatriculation : IM007130004
Office de tourisme Porte Sud Ardèche
Place Sémard
07400 Le Teil
Tel : 04 75 49 86 61
Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION
8-10 RUE D'ASTORG
75008 PARIS

Le client reconnaît avoir lu et accepte les présentes Conditions générales de vente.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature

BUREAUX D'INFORMATION
Le Teil, Place Pierre Sémard
Alba-la-Romaine, 118 rue du Barry
Cruas, 1 Place de la Liberté

CONTACT
04.75.49.10.46
contact@sudardecchetourisme.com
www.sud-ardeche-tourisme.com



*Office de Tourisme Intercommunal
Porte Sud Ardèche*

ÉMERVEILLÉS PAR
L'ARDECHE



Activités en famille



Belle journée sur le Rhône



Au cœur des vignes



Beauté des villages

À très bientôt !



www.sud-ardeche-tourisme.com